



**Déclaration conjointe  
Union africaine - Nations Unies  
23 septembre 2018**

1. Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, et le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, se sont rencontrés aujourd'hui à New York en marge de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.
2. Ils ont discuté de questions essentielles relatives au partenariat stratégique entre l'Union africaine et les Nations unies, conformément aux deux cadres conjoints qu'ils ont signés en 2017 et 2018 sur la paix, la sécurité et le développement.
3. Ils ont renouvelé leur engagement à collaborer étroitement pour soutenir un système mondial multilatéral efficace et faire progresser la paix, le développement durable et les droits de l'homme en Afrique.
4. Ils ont échangé sur les réformes en cours au sein de l'Union africaine et des Nations unies, visant à rendre les organisations plus efficaces et performantes.
5. Le Secrétaire général a félicité l'Union africaine et ses États membres pour les contributions les plus élevées au Fonds pour la paix de l'UA depuis sa création en 1993. À cet égard, les deux dirigeants ont plaidé pour l'urgence d'un financement prévisible et durable pour les opérations de soutien à la paix, dirigées par l'Union africaine, autorisées par le Conseil de sécurité.
6. Le Secrétaire général a remercié l'Union africaine et ses États Membres pour leur soutien élargi à l'Action pour le Programme de maintien de la paix, qui appelle des engagements collectifs et stratégiques pour relever les défis politiques et opérationnels auxquels les opérations de maintien de la paix sont confrontées aujourd'hui.
7. Les deux dirigeants ont souligné la priorité des deux organisations de prévenir l'extrémisme violent et le terrorisme. Ils ont également discuté des efforts des deux organisations visant à renforcer leurs capacités pour un engagement soutenu et plus efficace soutenu dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits, y compris à travers les mécanismes de médiation spécialisée.
8. Ils ont félicité les dirigeants des pays de la Corne de l'Afrique pour leur leadership et leur engagement à faire avancer la paix et la réconciliation dans la région. A ce propos ils ont renouvelé leur offre de soutien à leurs efforts en cas de besoin. Ils ont également salué la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud et

ont appelé toutes les parties à travailler de bonne foi et à démontrer leur engagement à le mettre en œuvre pleinement et rapidement.

9. Ils ont passé en revue d'autres situations de crise, y compris en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Libye, au Mali et au Sahel. En ce qui concerne la situation en République centrafricaine, ils se sont félicités des progrès réalisés dans le processus de paix et ont souligné la nécessité de le renforcer dans le cadre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation.
10. S'agissant de la République démocratique du Congo, ils ont pris note des progrès réalisés par le gouvernement dans la préparation des élections présidentielles et législatives du 23 décembre 2018. Compte tenu cependant de l'importance de la stabilité de la RDC pour l'ensemble de la région, les deux Organisations ont réaffirmé leur engagement de soutien aux efforts menant à des élections transparentes, inclusives, pacifiques et crédibles pour la fin 2018.
11. Sur la Libye, les hauts responsables ont discuté de la situation préoccupante qui prévaut actuellement sur le terrain. Ils sont convenus de travailler en étroite coopération avec les acteurs libyens sur le principe de l'organisation d'une conférence sur la paix et la réconciliation, en prélude à la tenue d'élections législatives et présidentielles transparentes et pacifiques.
12. En ce qui concerne le Mali et le Sahel, ils ont discuté de l'insécurité croissante dans la région et ont convenu de la nécessité d'assurer la complémentarité des efforts des deux organisations. Ils se sont félicités des efforts déployés par le système des Nations unies pour mieux prendre en compte le lien entre les questions de développement, aspects humanitaires et paix par le biais du réaménagement de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, du cadre international qui guide la réponse internationale ainsi que le Plan d'appui des Nations unies. Ceci afin de renforcer la mise en œuvre des différentes activités et favoriser par la même occasion un plus grand impact. Ils ont encouragé la poursuite de la coopération entre les deux organisations dans ce domaine et de l'alignement des stratégies de l'UA et de l'ONU pour le Sahel.
13. Les deux dirigeants ont mis en exergue l'importance de la mise en œuvre des deux accords intergouvernementaux essentiels, l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063: L'Afrique que nous voulons. Dans ce contexte, ils ont souligné l'importance d'autonomiser les femmes et les jeunes en tant qu'agents de changement et gardiens de la paix en Afrique, et ont encouragé des approches plus intégrées englobant la sécurité, l'aide humanitaire, l'action pour le climat, les droits de l'homme et le développement durable en vue de traiter les causes profondes des conflits. Ils ont noté que la visite conjointe UA-ONU au Tchad, au Niger et au Soudan du Sud avait permis de faire avancer le programme relatif aux Femmes, paix et sécurité. Ils ont également échangé sur les préparatifs du Sommet sur le climat qui se tiendra à New York en 2019.